



COMPTE RENDU REUNION CBD 21 du 19 juin 2018 Nuits S Georges

Présents : Edouard Chastrusse, Alain Theyssier , Carole Faivre, Jean-Claude Fontaine, Louis Lanni, Fabrice Faivre,
Denis Blanc, Jean-François Révéane, Mado Lambert, Gérard Morrillas.

Début de réunion à 19 h 00
Secrétaire de séance : Carole Faivre

1 . Réorganisation CBD

Suite au départ brutal de Jean Michel Bourdin qui gérait la trésorerie ainsi que le site internet, il a fallu modifier le bureau.

Il a été décidé qu'Alain Theyssier reprendrait de fait la trésorerie et Louis Lanni le site internet. Aucune modification en préfecture n'est à faire car Alain était déjà trésorier sur le papier.

2. Calendriers

Compte tenu du coût des calendriers papier et du peu de retour sur investissement, nous avons décidé de faire une feuille A4 avec toutes les dates des concours du département qui sera remise lors de l'AG du CBD21.

Ce calendrier sera aussi mis en ligne sur le site du CBD21.

3. Licences 18 19

Cette année encore, la FFSB augmentera les licences de 2€ comme prévu lors de L'AG de début de mandature. Une autre augmentation est programmée pour la saison 19/20. Nous avons donc décidé d'augmenter les licences pour la saison à venir de 5€ par catégorie sauf pour les jeunes. De plus une indemnité de 750€ est à verser à la ligue pour l'agent de développement sans aucun retour financier des AS cette année.

M2	17/18	110€	18/19	115€
M3F3	17/18	55€	18/19	60€
M4F4	17/18	45€	18/19	50€
Loisir	17/18	17€	18/19	22€
Promo	17/18	30€	18/19	35€

Pour les jeunes - 18 et - 15 17/18 43€ idem pour 18/19

Pour les jeunes -13 et - 11 17/18 32€ idem pour 18/19.

Pour les licences à venir, un listing des licenciés de la saison en cours sera envoyé aux AS pour validation ou modification pour la saison 18/19. Le retour de ces listings, modifiés ou non est à faire pour le 31/08/18 au plus tard à Carole.

4. Mutations

Comme vous le savez, la FFSB a décidé d'augmenter le prix des mutations et de les passer de 20€ à 50€.

Le CBD va appliquer cette augmentation aux AS sans plus.

5. Indemnités championnats

Au niveau régional,

le CBD prend en charge les inscriptions aux championnats simple, double, quadrette et vétérans.

Les indemnités kilométriques aller et retour sont de 0.10cts/km/joueurs pour le simple.

0.10cts/km/équipe pour le

double.

0.20cts /km/équipe pour le

quadrette et triple

0.20cts /km pour les AS 3 et 4

pour 2 voitures

Pour les championnats de France,

Le CBD donne une indemnité forfaitaire incluant trajet, repas et hôtel de 80€ pour le simple plus 20€ par journée

supplémentaire

150€ pour le double plus 50€ par journée

supplémentaire

300€ pour le quadrette et triple plus 100€ par

journée supplémentaire

225€ pour le trophée de France plus 75€ par

journée supplémentaire

Ces indemnités pourront varier à la hausse suivant la santé financière de notre CBD.

6. Assemblée générale CBD

L'assemblée générale du CBD 21 aura lieu le vendredi 07 septembre à BEAUNE. La présence de l'ensemble des AS est obligatoire.

Carole s'occupera des convocations et invitations (ligue, élus etc...)

7 Questions diverses

Suite au changement de la date du concours national de Chenôve, la date de la deuxième journée des AS sera modifiée.

Elle passe du 20/21 janvier 2019 au 15/16 décembre 2018.

Pensez à envoyer vos dates de concours hors propagande et national au plus tard le 30 juillet 2018 que nous puissions mettre en place le calendrier 2018 2019.

Clôture de la réunion 20h45

